

A l'heure de la préparation de la nouvelle contractualisation, les acteurs locaux s'interrogent sur les moyens mobilisables au profit des quartiers de la politique de la ville. L'Institut Régional de la Ville (IREV), en partenariat avec la Délégation régionale Nord Pas-de-Calais du CNFPT, a organisé une journée régionale le 11 décembre 2014 qui a rassemblé plus de 330 personnes et dont les objectifs étaient de faire le point sur la nouvelle architecture des moyens de la Politique de la Ville (droit commun, crédits spécifiques, ingénierie, fonds européens, nouvelles dotations...) et de préciser la contribution des institutions régionales (Etat - Région - Départements) au contrat unique.

Après un mot d'accueil par Christine LAMEYSE, cheffe de service formation métropole, Kléber ARHOUL, Préfet Délégué à l'Égalité des Chances du Nord et Président de l'IREV est intervenu pour ouvrir la journée, ainsi que Majdouline SBAI, Vice-présidente du Conseil Régional et Vice-présidente de l'IREV, qui a vivement souhaité, en accord avec le Préfet, que les agglomérations concernées par la Politique de la ville puissent intégrer l'IREV et son Conseil d'Administration, lieu d'échanges d'expériences permettant de qualifier l'action collective sur l'ensemble du territoire, d'outiller, de réfléchir et d'agir ensemble.

Raphaël LE MEHAUTE, Commissaire Délégué Adjoint au Commissariat Général l'Égalité des Territoires (CGET) a ensuite présenté les moyens et les leviers d'action de la nouvelle politique de la ville. Ont ainsi pu être abordés le droit commun, la sanctuarisation du budget national spécifique, le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain, les « territoires entrepreneurs », etc. pour expliquer comment la loi pour la Ville et la Cohésion Urbaine réorganise la mobilisation des moyens de la Politique de la ville.

La deuxième grande séquence était une table ronde institutionnelle rassemblant l'Etat local (Nord et Pas-de-Calais), l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Régional, Les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais afin de comprendre les modes d'interventions de ces futurs signataires des contrats de ville : comment chacune d'elles va mobiliser son droit commun au profit des territoires ? Quelle intervention spécifique de ces institutions ?



CONTRAT DE VILLE : QUELS MOYENS POUR LES QUARTIERS ?

→ Compte rendu : journée régionale du 11 décembre 2014 Matinée

Animation de la journée : Morgane PETIT, Directrice de l'IREV.

Contrat de ville : quels moyens pour les quartiers ?

A l'heure de la préparation de la nouvelle contractualisation, les acteurs locaux s'interrogent sur les moyens mobilisables au profit des quartiers de la politique de la ville. L'Institut Régional de la Ville (IREV), en partenariat avec la Délégation régionale Nord Pas-de-Calais du CNFPT, a organisé une journée régionale (« Jeudi de la ville ») qui a rassemblé plus de 330 personnes et dont les objectifs étaient de faire le point sur la nouvelle architecture des moyens de la Politique de la Ville (droit commun, crédits spécifiques, ingénierie, fonds européens, nouvelles dotations...) et de préciser la contribution des institutions régionales (Etat - Région - Départements) au contrat unique.

1

Après un mot d'accueil par Christine LAMEYSE, cheffe de service formation métropole (CNFPT), **Kléber ARHOUL, Préfet Délégué à l'Égalité des Chances du Nord** et Président de l'IREV est intervenu pour ouvrir la journée :

Celui-ci a souligné qu'après avoir bâti collectivement le diagnostic des situations locales, et priorisé les enjeux des quartiers concernés, il s'agit désormais d'une part d'établir ou de finaliser des programmes d'action qui répondront aux besoins identifiés, et d'autre part, de consolider les engagements des différents partenaires du contrat de ville, financièrement mais aussi stratégiquement, car le temps du contrat couvrant le temps du mandat politique, l'action de la politique de la ville va pouvoir s'inscrire dans la cohérence d'un temps administratif, politique et budgétaire. Le Préfet a également rappelé l'importance de mettre le citoyen au cœur de la transformation de la politique de la ville et de son évaluation. Après avoir remercié les différents intervenants de la journée, il a conclu que la politique de la ville était aujourd'hui une priorité absolue et que l'ensemble des acteurs avait la responsabilité de porter une action publique qui épose les demandes citoyennes et qui porte le pacte républicain au cœur des territoires.

Majdouline SBAI, Vice-présidente du Conseil Régional et Vice-présidente de l'IREV, a ensuite affirmé que dans cette phase de réforme, il fallait atteindre les objectifs fixés par la Politique de la ville, faire évoluer concrètement les indicateurs, pour démontrer l'efficacité de cette action. Elle a souligné qu'il fallait d'autant plus saisir cette opportunité que le Nord - Pas-de-Calais était reconnu région en transition par l'Europe, ce qui induit qu'elle pourra bénéficier d'un soutien considérable des politiques et fonds européens (FEDER, FSE) pour agir dans les territoires de la politique de la ville, une partie de ces crédits étant réservés aux quartiers prioritaires. Rappelant que la concertation « Quartiers engageons le changement » avait été lancée à Roubaix, la Vice-présidente a précisé que la réforme donnait les moyens d'agir, y compris pour les territoires sortants, à qui une attention du Conseil Régional sera toujours portée. De même, la réforme propose de travailler à l'échelle de l'intercommunalité où se crée une dynamique de développement qui peut inclure tous les territoires et promouvoir une politique de cohésion sociale, par exemple dans le cadre de la création d'un pôle de compétitivité. Majdouline SBAI a ainsi pu évoquer l'expérimentation du Conseil Régional qui a d'ores-et-déjà contractualisé à l'échelle de l'EPCI avec trois intercommunalités dans le cadre de la démarche Développement Social Durable des Territoires. La région s'était également engagée de manière historique dans les PRU aux côtés de l'Etat et dans la cohésion sociale avec un fonds spécifique dédié à la citoyenneté.

En tant que **vice-présidente de l'IREV**, elle a ensuite vivement souhaité, en accord avec le Préfet, que les agglomérations concernées par la Politique de la ville puissent intégrer l'IREV et son Conseil d'Administration comme lieu d'échanges d'expériences permettant de qualifier l'action collective sur l'ensemble du territoire, d'outiller, de réfléchir et d'agir ensemble.



11/12/2014 matin

Poids : 852.69 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

L'après-midi a permis un temps riche en informations dont le but était de comprendre comment la politique européenne de cohésion (stratégie « Europe 2020 ») pouvait venir contribuer elle aussi aux contrats de ville et à l'amélioration de la situation des quartiers. Présentation de la Politique Européenne de Cohésion, des enseignements des Projets Urbains Intégrés (PUI), du Programme Opérationnel régional FEDER et FSE, et de l'outil « iti politique de la ville » (Investissement Territorial Intégré) mobilisable par 13 EPCI ont ainsi jalonné cette séquence.

Enfin, une dernière table ronde s'est déroulée sur le sujet de l'intercommunalité, pilote des moyens au service du projet. Le schéma d'ingénierie et différents modes d'organisation de collectivités locales ont été évoqués ainsi que la restitution d'un groupe de travail national sur les missions et l'organisation de l'ingénierie politique de la ville.



CONTRAT DE VILLE : QUELS MOYENS POUR LES QUARTIERS ?

→ Compte rendu : journée régionale du 11 décembre 2014 Après-midi

Animation de la journée : Morgane PETIT, Directrice de l'IREV.

La matinée de cette journée régionale sur les moyens du contrat de ville était consacrée à l'engagement et à la contribution de l'Etat, du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais, du Conseil Général du Nord et du Conseil Général du Pas-de-Calais dans les contrats de ville 2015-2020. Retrouvez le compte rendu de cette matinée en ligne sur irev.fr.

L'après-midi a été rythmée par deux tables rondes : l'une sur la politique européenne de cohésion au profit des quartiers et l'autre sur l'intercommunalité, pilote du contrat de ville. Retour sur ces interventions.

La politique européenne de cohésion au profit des quartiers prioritaires.

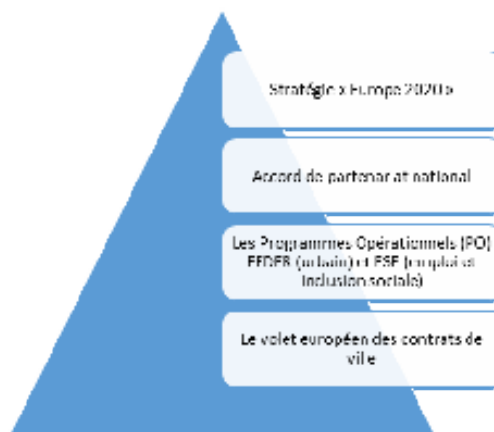
Romain BRIOT, expert en politiques urbaines et européennes.

Yannick SERPAUD, chef de service Développement et Renouvellement Urbain, Direction de l'Aménagement Durable, Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais.

Frédérique DANIEL, Chef de service FSE, DIRECCTE Nord - Pas-de-Calais.

Cette table ronde avait pour objectif de clarifier comment la politique européenne de cohésion était en capacité d'enrichir le contrat de ville et les projets de territoire sur de nombreuses thématiques, parfois nouvelles.

1. Qu'est-ce que la politique européenne de cohésion et comment se décline-t-elle ?



Comme l'indique le schéma ci-dessus, la stratégie européenne de cohésion est le maillon supra de la chaîne. Cette stratégie s'appelle « Europe 2020 » et fixe les 5 grands objectifs (ambitieux mais réalistes) à l'échelle de l'Union Européenne sur la période 2014-2020 :

- Emploi : un emploi pour 75 % des 20-64 ans,
- Recherche et développement : y investir 3 % du PIB,
- Environnement : -20% des émissions de gaz à effet de serre, 20% des énergies utilisées provenant de ressources renouvelables et hausse de 20% de l'efficacité énergétique,

11/12/2014 après-midi

Poids : 336.97 Ko

[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [2]

En complément, retrouvez ci-dessous le support diaporama de la journée.



Support diaporama Journée régionale 11 décembre 2014

Poids : 319.87 Ko

[Téléchargement](#) [4] [Favoris +](#) [2]

Dates: Jeudi 14 mai 2020 - 08:15

URL de la source (modifié le 14/05/2020 - 08:42): <https://www.irev.fr/thematiques/politique-de-la-ville-dsu/contrats-de-ville-quels-moyens-pour-les-quartiers>

Liens

- [1] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/compte_rendu_journee_irev_11_decembre_matin.pdf
- [2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>
- [3] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/cr_journee_reg_11-12-2014_irev_apres-midi.pdf
- [4] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/jr_11_decembre_moyens_diaporama_final.pdf